

FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

- **À** remplir obligatoirement même si votre enfant n'est inscrit à aucun service extrascolaire.
 - À retourner impérativement en mairie le vendredi 2 août 2024 au plus tard.

I. Élèves

	NOM	Prénom	Né(e) le	Classe
Enfant 1				
Enfant 2				
Enfant 3				

II. Responsables légaux

	Responsable légal 1	Responsable légale 2
NOM Prénom		
Né(e) le		
Né(e) à		
Adresse (à ne remplir qu'une fois si adresse commune aux 2 parents)		
☎ Domicile		
☎ Portable		
Courriel (@)		

Facturation au nom du responsable légal 1 sauf mention contraire (fournir les documents liés à la situation familiale).



III. Personnes autorisées à récupérer l'enfant ou à contacter en cas d'urgence si vous n'êtes pas joignables

NOM	Prénom	Tortable

En cas d'imprévu, merci de prévenir par SMS (06 26 59 08 74) ou par mail (<u>periscolaire@mairie-prazsurarly.fr</u>).

IV.	Santé
•	Observations
Atten	tion! En cas d'allergie(s), merci de fournir un protocole médical.
b)	Médecin traitant à contacter en cas d'accident
	Prénom :hone :
Je déd •	clare : Avoir lu le règlement intérieur pour l'année 2024/2025 et j'en accepte toutes les clauses. Autoriser les responsables du service à prendre toute décision de soin, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin.
Fait à	, le/2024

Signatures des représentants légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé »



V. Services extrascolaires

a) Jours et horaires souhaités

Merci de cocher les cases correspondantes. Si plusieurs enfants inscrits, merci de cocher les cases de couleurs différentes uniquement si leurs rythmes diffèrent) :

Restaurant scolaire							
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre				
	De la rentrée de septembre aux	Des vacances de Noël aux	Des vacances de printemps				
	vacances de Noël	vacances de printemps	aux vacances d'été				
Lundi							
Mardi							
Jeudi							
Vendredi							

Accueil périscolaire													
			1 ^{er} trir	nestre	9	2 ^e trimestre 3 ^e trimest			nest	re			
		L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	٧
Matin	7 h 45 – 8 h 15												
Midi maternelle	11 h 30 – 12 h												
Midi élémentaire	11 h 45 – 12 h 15												
	16 h – 16 h 30												
	16 h 30 – 17 h												
Soir	17 h – 17 h 30												
	17 h 30 – 18 h												
	18 h – 18 h 30												

b) Autorisation de sortie de votre(vos) enfant(s) seul(s) après le périscolaire (pour les élèves du CP au CM2 uniquement)

Nous, soussignés			,
	□ autorisons	□ n'autorisons pas	
notre(nos) enfant(s)			
à sortir seul(s) après l'école.			
Signatures des représentant	s légaux		



Observations:
c) Adressage des factures
Si vous souhaitez que les factures vous soient adressées par email, merci de préciser votre courriel :
VI. Droit à l'image
Nous, soussignés,
□ autorisons □ n'autorisons pas
la mairie de Praz-sur-Arly et tout organisme de presse relatant les activités extrascolaires de l'école, à filmer, à photographier, à exploiter et à diffuser l'image, sans contrepartie de quelque nature que ce soit,
notre(nos) enfant(s) mineur(s)
au sein des établissements de l'école maternelle Saint-Joseph et de l'école élémentaire Les Éterlous, au cours de l'année scolaire 2024/2025, dans le cadre des activités extrascolaires (cantine, accueil périscolaire) :
 aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à la communication de la commune
• sur le site Internet de la <u>mairie</u> et des organismes de presse présents durant les 24 prochains mois.
Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de notre(nos) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.
Fait à, le/2024
Signatures des représentants légaux, précédées de la mention « Lu et approuvé - Bon pour accord »